Réunion du groupe de travail

Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Orléans, le 29 novembre 2018

Compte-rendu

Avec le soutien de :

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le
Fonds européen de développement régional

PARTICIPANTS

Présents : Arnaud Albert (SCTCBN de l'AFB), Sophie Auvert (CBN du Bassin parisien), Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Charlotte Bouin (CEN Normandie Ouest), Florentin Brard (CPIE des Pays Creusois), Justine Celins (CEN Pays de la Loire), Sabine Cibot (CPIE des Pays Creusois), Aurore Coignet (PNR de la Brenne), Florient Desmoulins (CBN du Bassin parisien), Bénédicte Durozoi (AFB), Bérénice Fierimonte (FCEN), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Stéphanie Hudin (FCEN), Paul Hurel (ONCFS), Laura Lamotte (CPIE des Pays Creusois), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire), Lucien Maman (expert indépendant eau et biodiversité), Vanessa Prochasson (agence de l'eau Loire-Bretagne), Nina Richard (Université de Tours), Emmanuelle Sarat (UICN France), Anaëlle Tavernier (CPIE des Pays Creusois), Charline Teffaut (CEN Centre-Val de Loire), Sylvie Varray (FCEN)

Excusés : Olivier Audras (FREDON Bretagne), Véronique Barthélémy (DREAL Nouvelle Aquitaine), Doriane Blottière (UICN France), Laurent Chabrol (CBN Massif central), Alain Dutartre (expert indépendant), Christel Goutieras (FDGDON 87), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Léa Mie (EPTB Vienne), Emilie Moine (CPIE des Monts du Pilat), Nicolas Pipet (IIBSN)

L'ensemble des comptes rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessible sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : centrederessources-loirenature.com.

SOMMAIRE

PARTICIPANTS 2
SOMMAIRE 2
BILAN DES ACTIONS 2017-2018 REALISEES A L'ECHELLE BASSIN 3
BILAN 2018 ET PERSPECTIVES 2019 DES COORDINATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL DE BASSIN 3
- Région Centre-Val de Loire (flore) 3
- Région Centre-Val de Loire (faune) 4
- Auvergne Rhône-Alpes 4
- Pays de la Loire 5
- Bretagne 5
- Basse-Normandie 5
- Bassin de la Vienne 6
- Poitou-Charentes 6
- Limousin 6

11EME PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE 7
MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE RELATIVE AUX EEE ET LANCEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES 7
- La stratégie nationale relative aux EEE 7
- Le Centre de ressources national sur les EEE 8
- Pistes d'action pour le groupe de travail Loire-Bretagne 8

PROPOSITION D'ACTIONS POUR 2019-2020 9
POINTS DIVERS 9

BILAN DES ACTIONS 2017-2018 REALISEES A L'ECHELLE BASSIN

Sylvie VARRAY, FCEN

Les actions du groupe de travail de bassin sont financées par le FEDER Loire et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, suite à l'acceptation de la réponse à un appel à projet « animation de réseau d'acteurs » pour une durée de 2 ans. Cette réponse est formulée par la FCEN en cohérence avec le programme d'actions du plan Loire IV 2014-2020 et en lien avec le groupe de travail de bassin (cf. diaporama).

BILAN 2018 ET PERSPECTIVES 2019 DES COORDINATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL DE BASSIN

Région Centre-Val de Loire (flore) – *Charline TEFFAUT, CEN Centre-Val de Loire et Florient DESMOULINS, CBN du Bassin parisien*

Bilan 2018

Connaissance : Le seneçon du Cap (*Senecio inaequidens*) à tendance à s'implanter sur les tas de gravats ; la surveillance sur 3 sites étudiés sera poursuivie. En 2018, des inventaires ont été menés sur la Loire entre Sancerre et Tours, sans que des espèces exotiques émergentes aient été observées. Des inventaires spécifiques ont été réalisés sur l'Herbe aux perruches (*Asclepias syriaca*) pour quantifier la propagation, qui n'est pas particulièrement importante.

Sensibilisation : un poster sur les principales plantes invasives ligériennes a été créé. A l'instar des années précédentes, des formations sur la reconnaissance et la gestion des plantes exotiques envahissantes ont été organisées (2 journées, 14 personnes). La participation à ces sessions de formation semble un peu en perte de vitesse (capacité d'accueil = 30 personnes et 2 sessions de chaque formation était prévue).

Gestion : le CEN a reçu beaucoup de sollicitations de techniciens de rivières et de communes, peu en provenance de particuliers. Un rapport sur les terres contaminées sera publié en 2019, reprenant les éléments du stage encadré en 2017 sur cette thématique. Sur le volet flore locale, il serait intéressant d'aboutir à la production locale de ligneux et de haies à promouvoir auprès des collectivités, notamment dans le cadre de la charte d'engagement des communes.

Communication : le groupe de travail a poursuivi ses actions de communication (publications sur le site internet, rédaction d'articles, de lettres d'information, émission radio sur RTF en juin 2018, etc.). Il est intervenu auprès de la DRAFF, de lycéens, de syndicats de rivière, du grand public, d'une chambre d'agriculture (Ambroisie et Zéro Phyto). L'animation de la charte d'engagement a été poursuivie, à laquelle une nouvelle commune a adhéré. Le kit de communication a été présenté au congrès des CEN au Havre et à la journée technique organisée par la FCEN en juin.

Perspectives 2019

Connaissance : les prospections de la Loire et de ses affluents en région Centre-Val de Loire sera poursuivi en 2019. Une vigilance particulière sera portée sur le Foin bleu (*Calamagrostis canadensis*), espèce émergente signalée en 2017, et sur le Noyer du Caucase (*Pterocarya fraxinifolia*).

Gestion : en 2019, une synthèse sur la gestion des déchets verts sera réalisée, avec la mise à jour des données rassemblées en 2014, pour diffuser un nouveau livret (12 pages).

Communication : un travail de mutualisation de la charte d'engagement et du kit de communication sera mené avec d'autres coordinations territoriales pour valoriser et décliner cet outil. D'autre part, le site internet sera mis à jour et une réflexion sur la création d'un kit à destination des gestionnaires (avec documents techniques) sera initiée.

Remarques sur le Foin bleu : cette espèce est signalée comme problématique dans le bassin du Rhône à cause de son fort pouvoir de drageonnement (stabilisation des berges). En Pays de la Loire, le Foin bleu est très présent dans les boires et est aussi observé dans ses secteurs plus forestiers.

Région Centre-Val de Loire (faune) – *Paul HUREL, ONCFS*

Plusieurs actions ont été menées cette année concernant la faune exotique envahissante en Centre-Val de Loire :

- Amphibiens : une vigilance importante est en place sur le xénope lisse. Une journée a été organisée en Nouvelle-Aquitaine sur le sujet. Pour la Grenouille taureau, suite au lancement des actions du LIFE CROAA, sa répartition ne semble pas évoluer et le programme de lutte continue ;
- Mammifères : un **élevage** de Vison d'Amérique est présent en **Eure-et-Loir** et un contrôle sera effectué en 2019 pour vérifier l'absence d'échappement. Le Cerf de Muntjac est présent en Touraine depuis 2000 et des arrêtés ont été pris pour réguler les populations. Le Raton laveur est de plus en plus observé dans l'Indre et une journée technique **a** été organisée en Auvergne sur ce thème ;
- Oiseaux : un programme LIFE a débuté en octobre sur cette espèce. Une brigade d'intervention de 4 personnes a été déployée en Pays de la Loire. Deux oiseaux ont été abattus en Indre-et-Loire. La Perruche à collier est en augmentation dans les grandes villes (Blois, Bourges). Un flyer et un guide de gestion en milieu périurbain ont été édités concernant la Bernache du Canada. Pour l'Ibis sacré, 3 individus ont été observés en région Centre-Val de Loire, dont un prélevé dans le Loiret.

Perspectives : L'ONCFS ne se repositionnera pas dans le bassin sur la gestion de la faune exotique envahissante en 2019, mais poursuivra ses actions à l'échelle nationale et régionale. Une carte nationale de répartition sur les ongulés exotiques envahissants sera publiée début 2019. Le guide de gestion sur la faune exotique sera également diffusé prochainement.

Auvergne Rhône-Alpes - *Sylvie VARRAY, FCEN*

Les 6 CEN existants en Auvergne-Rhône-Alpes ont rédigé un plan quinquennal d'actions. Le CEN Auvergne est responsable du volet EEE à l'échelle de la nouvelle région. Il a contribué à l'organisation de la journée Raton laveur, coordonnée par l'ONCFS. Il est présent lors du comité technique du plan de lutte contre l'Ambroisie en Auvergne et a organisé une journée pour les référents EEE. Il travaille également sur certaines espèces émergentes, telles que la Crassule de Hélas et la Jussie et la Mimule tachetée dans le Cantal.

La mobilisation des acteurs est en cours, mais les délais restent longs entre une observation d'espèces exotiques envahissantes et l'intervention. Le temps nécessaire à la mobilisation des moyens humains et financiers dans un réseau dont la gouvernance en cours de structuration est important. Pour pallier ce problème, un fonds d'intervention sur les espèces émergentes devrait être créé. D'autre part, une cartographie des acteurs impliqués dans la gestion des EEE dans la nouvelle région sera réalisée en 2019.

Pays de la Loire - *Emmanuel LEHEURTEUX, CEN Pays de la Loire*

Bilan : Le CEN reçoit de plus en plus de sollicitations d'accompagnement (plus de 40 sollicitations en 2018). Celles-ci concernent des espèces émergentes comme la Crassule (15 sites) ou l'Hydrocotyle, mais aussi sur des espèces déjà installées. Le CEN accompagne également les maîtres d'ouvrage en lien avec les CTMA. Des formations ont été organisées à la demande, en lien avec l'ONCFS, notamment auprès de fédérations de chasse ou de services d'entretien des espaces verts.

Un travail a été engagé avec le SINP en Pays de la Loire, pour produire une interface web « Biodiv' Pays de la Loire*», qui s'appuie sur les bases d'autres partenaires comme l'INPN. Plus d'un million de données de présence ont été référencées, avec des requêtes possibles sur certaines espèces cibles.

Perspectives 2019 : L'équipe du CEN sera renforcée en 2019, avec un service civique dédié à l'animation de réseau. Face à l'augmentation des sollicitations, il est envisagé de recruter l'équivalent de 2 ETP d'ici 3 ans. Un travail sur la conception d'une charte du réseau EEE Pays de la Loire sera initié en 2019. Il est ainsi recherché d'informer davantage sur l'existence du réseau afin de faciliter la recherche potentielle de financements (DREAL, l'AELB, FEDER, région Pays de la Loire). Une stratégie régionale de gestion des espèces exotiques envahissantes en Pays de la Loire sera par ailleurs élaborée dans les 3 ans à venir.

Bretagne – *Benjamin BOTTNER, EPTB Vilaine*

L'EPTB Vilaine a créé une affiche pour sensibiliser les services communaux à la reconnaissance des plantes invasives afin d'éviter leur utilisation.

La FREDON Bretagne est missionnée par l'ARS pour mettre en place un réseau de veille sur 4 espèces présentant des impacts sanitaires : Raison d'Amérique, Ambroisie à feuille d'armoise, Berce du Caucase et Datura stramoine. Un réseau de référents communaux commence à se mettre en place et une cartographie des acteurs est en cours. Les premiers résultats de ce réseau montrent une répartition :

- Stable pour l'Ambroisie en Bretagne entre 2014 e 2018 ;
- En légère augmentation pour la Berce du Caucase ;
- En augmentation pour le Raison d'Amérique et le Datura, mais cela peut être dû à l'augmentation de la pression d'observation.

Basse-Normandie – *Charlotte BOUIN, CEN Normandie Ouest*

La stratégie régionale normande est copilote par le CBN, le CEN et la DREAL. Elle comporte 5 axes et 20 objectifs à long terme, déclinés en 69 actions.

Une brigade d'intervention préventive a été mise en œuvre pour la 4ème année consécutive en Basse-Normandie (3 départements). Elle accompagne les collectivités et agit sur des espèces en situation d'émergence (jussies, Berce du Caucase, Crassule de Helms, Myriophylle du Brésil). Elle est intervenue sur 206 ha pour 20 000 l de plantes aquatiques retirés et 34 000 pieds de plantes terrestres arrachés. Dans la mesure du possible, les structures intéressées établissent une convention de 3 ans avec la brigade, ce qui facilite le suivi et l'organisation des chantiers l'année suivante. Des formations peuvent également être proposées aux agents techniques. La brigade est financée par des fonds publics et mise à disposition gratuitement. Face au nombre important de demandes d'intervention, une grille d'analyse sera mise en place en 2019 pour sélectionner les chantiers. Une carte interactive, diffusée auprès des partenaires, permet de visualiser les chantiers menés par la brigade et présente des informations synthétiques (site d'étude, chiffres clés, contacts, remarques, gestion des déchets, rapport du suivi de chantier, etc.).

Perspectives : en 2019, une plaquette de présentation du programme régional sera conçue. La liste régionale des espèces exotiques envahissantes (faune et flore) sera également réalisée. D'autre part, une réponse à un appel à projet FEADER est prévue pour financer des travaux de lutte.

Bassin de la Vienne – *Sylvie VARRAY, FCEN*

Une réunion bilan a eu lieu le 22 mai 2018 à Lathus-Saint-Rémy. Les jussies et la Balsamine de l'Himalaya sont les principales espèces gérées sur le bassin de la Vienne. Le 8 novembre dernier, un atelier participatif a été organisé dans le cadre du forum Rivières pour réfléchir sur la gestion des EEE (quelle mutualisation ? quels financements ?). Un retour sur cet atelier sera diffusé dans le prochain numéro de la Gazette Rivière.

Poitou-Charentes – *Isabelle LAROCHE, région Nouvelle-Aquitaine*

AXE 1 - L'observatoire sur les plantes exotiques envahissantes : l'Observatoire est animé par le FMA et l'ARB Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, de la région et du FEDER Poitou-Charentes. Son objectif est d'accompagner les gestionnaires et d'animer la remontée des données des opérateurs de terrain. Des journées techniques ont été organisées, avec une journée sur la Crassule de Helms et une autre sur la gestion des déchets.

AXE2 - Suivre, actualiser et pérenniser les outils : l'ARB poursuit la mise à jour des outils et la valorisation des données, comme le formulaire de saisie sous format QGis sur les plantes exotiques envahissantes des berges. Plusieurs cartes de répartition sont actualisées et mises en ligne chaque année.

AXE 3 - Faire connaître l'ORENVA : des actualités de l'ORENVA sont diffusées dans les lettres d'informations régionales, bassin et nationales. Le site Internet valorise également les informations concernant les réseaux partenaires. En 2018, l'observatoire était présent au forum des rivières et au festival de Ménigoute.

Perspectives : Une cartographie des acteurs est en cours de création, qui prendra en compte les chercheurs. Une stratégie en faveur de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine est également en cours de rédaction. La thématique des EEE y sera abordée, avec une préconisation de l'éradication et du confinement de la Jussie et du Lagarosiphon. La vigilance doit cependant porter sur toutes les EEE.

Limousin – *Florentin BRARD, CPIE des Pays Creusois*

Chiffres clés : 1741 stations de plantes exotiques envahissantes ont été inventoriées depuis 2011, grâce à la mobilisation de 5 salariés (5 à 7 jours par an). Cette mission occupe donc 206 jours par an, soit presque un ETP. Le travail a été facilité grâce à une révision de la méthode d'inventaire et l'investissements dans des tablettes. Les actions les plus importantes concernent l'Ambroisie, en lien avec l'ARS. Cette espèce est présente dans toute la Creuse. Les autres espèces cibles sont la Renouée, la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase.

Valorisation, sensibilisation : plusieurs conférences ont menées avec la MSA et la Chambre d'agriculture. Des stands ont également été tenus lors de différents évènements, avec en autres la présentation de la mallette « Captain allergo ». Un accompagnement ponctuel peut par ailleurs être proposé, dans le cadre de CTMA.

Perspectives : les cartographies, les inventaires et l'accompagnement seront poursuivis en 2019. L'une des actions prévues est d'organiser une formation sur la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes émergentes. La réalisation d'outils de communication pour les jardineries (notamment

sur l'Ambroisie) est également envisagée. D'autre part, des projets de communication/sensibilisation auprès de scolaires sont prévus l'année prochaine, comme la sensibilisation des infirmières et professeurs.

11ème PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Vanessa Prochasson, agence de l'eau Loire-Bretagne

Le programme 2019-2024 a été travaillé par 2 instances : le conseil d'administration pour le cadrage ministériel et le comité de bassin pour la loi de finance. Deux orientations principales sont prévues :

- L'atteinte des objectifs du SDAGE par rapport à la qualité des masses d'eau dans le bassin de la Loire ;
- La solidarité rural/citadin et la territorialisation des actions, avec des aides majorées ou réservés aux territoires.

Les autres orientations concernent des enjeux plus locaux ou l'amélioration de la lisibilité des actions. Les dotations s'élèvent à 335 millions d'euros par an, les documents sont désormais accessibles en ligne.

Différentes thématiques sont identifiées dans le programme d'intervention. Le volet « milieux aquatiques et biodiversité » représente 295 millions d'euros par an, alloués selon les liens avec les contrats territoriaux. Pour corriger les altérations constatées dans les milieux aquatiques et obtenir des fonds de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, il faut monter des projets avec 80% d'actions structurantes (comme des acquisitions) et 20% de travaux complémentaires. Il n'y a plus de ligne spécifique « entretien », pour privilégier la restauration des milieux. Des actions pourraient être menées en dehors des contrats territoriaux, uniquement en réponse à un appel à projets, comme dans le cadre de plans nationaux d'actions ou du PLAGEPOMI (tableau bord des poissons migrateurs).

Les inventaires sur les zones humides et les études associées sont toujours éligibles, mais à hauteur de 30% à 50%. Pour le volet appui technique, les aides sont maintenues pour les structures et les collectivités porteuses de projets (à hauteur de 50%, *via* une convention de 3 ans). L'accompagnement des structures pour la lutte et la gestion sont toujours éligibles, si un programme d'action annuel est construit avec la délégation de l'agence de l'eau en charge de ce sujet et cibler les missions à 1 ETP par grande thématique ou ensemble de mission cohérentes.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE RELATIVE AUX EEE ET LANCEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES

La stratégie nationale relative aux EEE – *Arnaud ALBERT, Agence française pour la biodiversité*

La stratégie nationale relative aux EEE a été publiée en mars 2017. Elle est structurée en 5 grands axes, 12 objectifs et 38 actions. Plusieurs acteurs nationaux travaillent à la mise en œuvre des actions de la stratégie, comme l'AFB, l'ONCFS, la DREAL et l'UICN. (cf. diaporama)

Le Centre de ressources national sur les EEE – *Emmanuelle SARAT, UICN France*

Initialement axé sur la gestion des milieux aquatiques, le groupe de travail Invasions biologiques en milieux aquatiques (GT IBMA), porteur du Centre de ressources national, s'élargit aux milieux terrestres et marins. Le G TIBMA devient REST, « Réseau d'Expertise Sientifique et Technique ».

Cette évolution n'entraîne pas de changement dans la nature des membres et l'équipe d'animation, le fonctionnement, les objectifs, les outils utilisés (retours d'expérience, lettres d'information, guides pratiques et publications diverses), ainsi que le lien avec le comité de suivi de la stratégie nationale EEE. Les outils existants seront développés davantage et un groupe de travail sur la recherche appliquée sera constitué, pour identifier les besoins et proposer un appel à projet avec l'AFB.

Les changements concernent les milieux considérés, le nom et le logo, les liens à construire avec les autres centres de ressources nationaux de l'AFB, l'animation d'un réseau d'acteurs national (près de 1500 acteurs déjà identifiés), l'organisation de formations et d'évènements.

Le Centre de ressources national sur les EEE sera mis en ligne prochainement.

Pistes d'action pour le groupe de travail Loire-Bretagne

Le bassin Loire-Bretagne est le territoire des premiers groupes de travail constitués à l'échelle régionale (Pays de la Loire en 2001) et bassin (en 2002). L'ancrage territorial y est fort et les avancées significatives en plus de 15 ans d'existence. Le réseau d'acteurs du bassin de la Loire pourrait contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale *via* les actions proposées ci-dessous par l'AFB et l'UICN France

<u>Animation et coordination :</u>

- Le réseau d'acteurs bassin est une instance d'expérimentations.
    - ⇨ Pistes d'actions : continuer les actions pilotes, s'intéresser à des entrées de type : milieux ? réseau de sites pilotes ? lutte biologique ? gestion des déchets ?
- Le réseau d'acteurs bassin a un ancrage territorial fort. Il conseille et appui les acteurs locaux.
    - ⇨ Pistes d'actions : définir une chaîne décisionnelle, pour construire des interventions rapides ? accompagner la mise en place de réseaux de surveillance ? poursuivre les JT et les réunions ? promouvoir les outils de communication ? contribuer à l'agrégation et aux remontées de données ?
    - ⇨ Appuyer l'émergence de coordinations dans d'autres sous-bassin ? Appui aux DREAL ?

<u>Production d'outils et de publications :</u>

Le réseau d'acteurs Loire-Bretagne produit de nombreux outils, dont certains sont utilisés à l'extérieur du bassin. Pistes d'actions :

- ⇨ Participer à l'élaboration d'outils nationaux (guide de gestion, retours d'expériences, synthèse réglementaire, bilan des coûts, etc.) ;
- ⇨ Produire des outils qui pourraient être déclinables (guide d'identification, liste de substitution des EEE, atlas, exposition EEE, kit de communication, etc.) ;

Il est possible d'obtenir des financements de l'AFB pour certaines actions, dans le cadre de la convention AFB/FCEN.

PROPOSITION D'ACTIONS POUR 2019-2020

Sylvie VARRAY, FCEN

Le réseau d'acteurs EEE du bassin de la Loire est financé à 50% par l'AELB et à 50% par le FEDER, en réponse à l'appel à projet « *animation réseaux d'acteur autour de la fonctionnalité des écosystèmes ligériens* ». Un nouvel appel à projet pour la période 2019-2020 est récemment paru.

L'évaluation flash du dispositif d'appui aux gestionnaires d'EEE préconisait :

- De systématiser les remontées de données ;
- D'optimiser les outils de communication ;
- D'appuyer les gestionnaires sur des enjeux émergents (détection précoce, financements, référent faune exotique) ;
- D'évaluer la stratégie de bassin 2014-2020, bientôt en fin de cycle.

Les actions proposées par la FCEN pour cette période sont présentée dans le diaporama.

Echanges avec le groupe de travail :

- Il faudrait que la remontée des données de chantiers de gestion conditionne l'attribution de budgets par l'agence de l'eau Loire-Bretagne (comme c'est le cas pour les PNA par exemple).
- Il serait intéressant de mobiliser davantage les membres du groupe de travail pour répondre à l'appel à projet à l'échelle bassin. Les réflexions du groupe pourraient apporter une plus-value entre l'échelle régionale et inter-régionale. Cela n'est pas toujours possible, les délais étant courts entre la publication de l'appel à projet et la réponse à soumettre.

POINTS DIVERS

Le format des réunions pourrait d'autre part être revu afin de permettre plus d'échange et de travail sur des thématiques données. Les actualités des membres durant la matinée pourraient en ce sens être plus synthétiques et éventuellement rédigées à l'avance. Cela permettrait de disposer de davantage de temps de travail collaboratif.

Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels (Cen) contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 000 sites naturels couvrant 153 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondamentaux : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières, le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône-Saône.

A l'échelle du bassin de la Loire

Les 9 Cen concernés gèrent plus de 5 000 hectares de zones humides répartis sur 312 sites. Près de la moitié de ces zones humides sont situées en zone alluviale.

Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des réunions thématiques et des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des évènements précédents et être informé des évènements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur centrederessources-loirenature.com

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
www.reseau-cen.org

Sylvie VARRAY
Chargée de mission Loire
Tél : 02.38.24.55.05
sylvie.varray@reseau-cen.org

Agnès Raysséguier
Documentaliste
Tél : 02.38.24.20.94
agnes.raysseguier@reseau-cen.org